



## Tarifs en micro crèche

-----  
Par CocoLambda

Bonjour,

Nous venons de visiter une micro crèche, donc un établissement privé, et les prix annoncés sont en fonctions des salaires des parents.

Je comprends que pour une crèche publique ou psu, les subventions étant versées directement à l'établi, les tarifs diffèrent suivant le salaire.

Mais dans le cas d'une crèche privée où on nous a expliqué que les aides nous seraient versées directement, je me demande s'ils ont le droit de fixer leur prix en fonction du salaire.

Merci pour votre aide.